

# Nouvelle caserne à Sorgues : il y a urgence pour les pompiers

Réunis en intersyndicale, les personnels dénoncent le statut quo du projet

La sirène a retenti à de très nombreuses reprises hier matin dans toute la ville, les camions recouverts de slogans revendicatifs et les banderoles étaient également de sortie, tandis qu'un cor de chasse apportait de temps à autre son lot de décibels... Pas de doute, les pompiers de Sorgues sont bien décidés à faire du bruit et à se faire entendre, surtout.

Dans le collimateur des hommes du feu : le projet de la nouvelle caserne qui tarde à sortir de terre. Le permis de construire a beau être validé et les plans finalisés, la première pierre du bâtiment qui devrait être érigé allée Louis Métrat n'a toujours pas été posée. Selon l'intersyndicale composée de la CGT, de la fédération autonome, du syndicat national des sapeurs-pompiers professionnels (SNSPP), de Sud et du groupement des sapeurs-pompiers volontaires et soutenue par le capitaine Pailloux chef de centre, la tirelire ne serait pas assez pleine pour que le feu vert soit enfin donné à la construction.



L'ambiance était bon enfant hier matin à la caserne. Des habitants de Sorgues sont même venus apporter leur soutien tandis qu'une pétition a déjà récolté un millier de signatures. / PHOTO ANGE ESPOSITO

d'administration du Sdis" (service départemental d'incendie et de secours, Ndlr).

Pour Bruno Richard de la CGT, il y a urgence à rouvrir les négociations. "350 000 € ont déjà été dépensés en études, plans et permis, complète le syndicaliste. Et chaque mois de retard qui passe, ce sont 10 000 € de pénalités qui partent. Si rien ne bouge d'ici fin juin, l'argent qui était prévu pour Sorgues peut passer à d'autres projets". Un cas de figure que les pompiers sorguains veulent à tout prix éviter tant la nouvelle caserne, n'est plus seulement un be-

soin mais une réelle nécessité. Dans ces locaux vieux d'une soixantaine d'années, la vétusté vire souvent à l'insalubrité voire à l'insécurité. Douches moisies, peintures qui s'effritent, planchers fragiles, sols noircis, isolations quasi inexistantes, électricité pas aux normes : les conditions de vie sont devenues insupportables pour les quinze pros et la soixantaine de volontaires.

Si le confort des personnels est en jeu, le volet opérationnel l'est tout autant. "Sorgues est une ville de 20 000 habitants avec l'autoroute, la zone commerciale

et plusieurs usines classées Seveso, la nouvelle caserne répond à un vrai besoin opérationnel, assure Michel Molla, de la fédération autonome. Les moyens actuels ne suffisent pas à assurer les missions". Et puis de nouveaux locaux permettraient de passer l'effectif à 25 pros et 80 volontaires afin de répondre aux besoins. "On pourrait passer à 3 500 interventions par an contre 2 500 aujourd'hui et absorber une partie des interventions du Pontet et de Vedène", complète Guillaume Arnaud du syndicat Sud.

Florence ANTUNES

## Une vétusté qui vire à l'insalubrité

Ainsi, le million et demi qui manquerait pour boucler serait à la charge de la mairie de Sorgues qui n'a pour l'heure consenti qu'un engagement écrit de 715 000 €, arguant que le terrain a été cédé par la ville. "Toutes les villes qui ont vu des constructions nouvelles, comme Apt, ont mis les 40 % exigés en plus d'avoir donné le terrain", explique Gilles Marot du SNSPP. C'est ce qui est prévu par délibération du conseil

## QUI VA METTRE LA MAIN À LA POCHE ?

# Le Sdis et la mairie achoppent sur les 750 000 € manquants

Il a bien fait le déplacement à la caserne le maire de Sorgues, hier matin, avec l'ensemble de son conseil municipal. Tous ont même signé la pétition des sapeurs-pompiers. Signe, martèle Thierry Lagneau, qu'il est "profondément attaché à la construction de la caserne car il y a un vrai besoin". Sauf que les 750 000 € qui manquent, le maire ne veut pas "qu'ils pèsent entièrement sur la ville de Sorgues". "Jusqu'à l'an dernier, nous pensions que la règle était obligatoire et que chaque commune devait financer à



Le conseil municipal, Thierry Lagneau en tête, a signé hier matin la pétition des pompiers. / PHOTO D.C.

hauteur de 40 % et fournir le terrain, explique Thierry Lagneau. Or, selon un rapport de la chambre régionale des comptes, il appartient au Sdis de financer les casernes via les contributions des communes. Aujourd'hui, ce n'est donc pas une obliga-

tion de participer". Reste que pour preuve de sa bonne foi, le maire assure qu'il a pris son bâton de pèlerin pour aller frapper aux portes, comme celle du ministère de l'Intérieur (de la précédente majorité...). "J'ai d'autres contacts pour tenter de trouver

l'argent mais il faut aboutir à un compromis avec le Sdis", ajoute Thierry Lagneau. Du côté du Sdis, justement, par la voix du lieutenant-colonel Courtial, on estime que la balle est dans le camp du maire de Sorgues. "2,5 millions d'euros sont inscrits au budget du Sdis84, rappelle l'officier. Cette somme est toujours prévue jusqu'à fin juin, voire jusqu'en septembre, mais des projets en attente pourraient s'accélérer si celui-ci n'aboutissait pas. L'opération de Sorgues est aujourd'hui entre parenthèses mais dès qu'un accord financier sera trouvé avec la mairie, elle reprendra. C'est un dossier important auquel tient le Sdis. Ce serait regrettable que cela ne se fasse pas".

F.A.

## AVIGNON

# Saisie de 2 kg d'héroïne : l'un des suspects écroué

Ils ne pensaient sans doute pas que la fête de la musique se terminerait sur un refrain judiciaire... C'est pourtant ce qui est arrivé à une jeune femme de 23 ans et un homme de 32 ans jeudi soir vers 23 h. Leur véhicule n'est pas passé au travers des mailles du filet dressé ce soir-là en centre-ville d'Avignon par la police nationale. La voiture a dû en effet stopper à un contrôle routier, place Saint-Lazare.

Mais une fois à l'arrêt, l'homme qui était le passager de la voiture a tenté de fuir en courant avant d'être rapidement interpellé par les fonctionnaires (voir la Provence d'hier). Dans la voiture se trouvaient deux kilos d'héroïne, à peine dissimulés au sol entre les sièges avant et arrière. De quoi justi-

fier, évidemment, le placement en garde à vue des deux automobilistes, dans les locaux de la brigade des stupéfiants de la sûreté départementale. Hier après-midi, ils ont pris la direction du palais de justice afin d'être, tous les deux, présentés au Parquet d'Avignon qui devait d'ailleurs ouvrir une information judiciaire dans cette affaire. Il s'agit évidemment de creuser davantage sur la provenance de cette drogue dure mais également sur ce à quoi la destinait le principal suspect, déjà condamné à deux reprises dans des dossiers de stupéfiants. Hier soir, le trentenaire a été écroué à la prison du Pontet. Mais le sort de la jeune femme n'avait pas encore été scellé par les magistrats.

F.A.

## MAUBEC

# Une fillette de 15 mois échappe à la noyade

Hier matin, vers 10h30, un accident a failli coûter la vie à une petite fille de 15 mois au hameau de Coustellet sur la commune de Maubec. Échappant un instant à la vigilance de sa maman, l'enfant est allé se baigner dans la piscine hors sol installée dans le jardin.

Elle était en train de se noyer quand le papa est intervenu et lui a prodigué les premiers se-

cours. Les pompiers de Carpentras, de Robion et le SMUR de Cavaillon se sont rendus sur les lieux. Par mesure de sécurité, la petite fille a été transportée en hélicoptère à l'hôpital Nord de Marseille afin de subir des examens de contrôle.

Mais fort heureusement, les jours de la fillette ne seraient pas en danger.

O.L.

**CRILLON-LE-BRAVE** ● Cinq blessés dans un choc frontal. Vendredi soir, vers 23 heures, deux véhicules sont entrés en collision sur la D974 au niveau de la commune de Crillon-le-Brave. Les sapeurs pompiers de Bedoin et Carpentras sont très vite arrivés sur le lieu de l'accident et ont évacué cinq personnes blessées au pôle santé de Carpentras pour observation. Hier après-midi, une seule personne était encore en observation.

**AVIGNON** ● Un client interpellé dans un restaurant avec une carte bleue douteuse. Il comptait presque passer inaperçu ce client, une fois à la caisse d'un restaurant de la Barthelasse à Avignon. Pour régler l'addition hier après-midi, il a ainsi présenté une carte bleue qui ne lui appartenait pas et qui, de surcroît, aurait eu du mal à passer dans la machine. Des points qui ont mis la puce à l'oreille du restaurateur qui a contacté la police. Le mis en cause, déjà connu pour des escroqueries, a été placé en garde à vue dans les locaux de la sûreté départementale.

**CAVAILLON** ● Il avait trois mois de prison à faire. La visite entreprise hier matin par un jeune homme au domicile de ses parents à la cité du Dr Ayme à Cavaillon ne lui aura pas porté chance. Car une fois repéré, il a été interpellé par la police. Il avait en effet une peine de trois mois de prison à effectuer et était recherché pour ce motif. Il n'aurait par ailleurs que moyennement apprécié d'être ainsi cueilli par la police et ce serait rebelle face aux fonctionnaires.

**SORGUES** ● Retrouvé mort dans sa cuisine. Ce sont des voisins de ce monsieur qui ont prévenu les secours, vendredi, en fin d'après-midi. Non seulement, une odeur nauséabonde se dégageait de la cage d'escalier d'un bâtiment de la cité Générat, mais en plus les voisins n'avaient plus de nouvelles de l'un des habitants depuis plusieurs jours. Les sapeurs-pompiers ont été contactés car la porte d'entrée était verrouillée de l'intérieur. Ils sont donc passés par le balcon en brisant une porte-fenêtre, le tout en présence des gendarmes de la brigade de Sorgues. À l'intérieur, les secours ont découvert l'occupant des lieux, âgé de 50 ans, dans la cuisine. Son corps était en état de décomposition avancée. Les gendarmes ont conclu à une chute accidentelle mortelle.

**PERTUIS** ● L'adolescent de 15 ans frappe sa mère. Un jeune homme de 15 ans a eu à s'expliquer avec les gendarmes de Pertuis sur des faits qui se sont déroulés mardi. Ce jour-là, une dispute a opposé l'adolescent à sa mère au sujet du téléphone portable. Le ton serait monté puis le jeune pertuisien aurait bousculé sa mère qui serait tombée au sol. Elle aurait également reçu plusieurs coups au visage. L'ado fera l'objet d'un rappel à la loi.

**JONQUIÈRES** ● Un planeur retrouvé dans un champ. Hier matin, des riverains ont remarqué la présence surprenante d'un planeur dans un champ de Jonquières. Contactés, les gendarmes se sont rendus sur les lieux et ont constaté que personne ne se trouvait à l'intérieur et qu'il n'y avait aucune trace laissant penser à l'existence de blessés dans un éventuel accident. Ils sont parvenus à retrouver le propriétaire du planeur, un habitant de Sisteron, qui avait été visiblement, contraint vendredi soir vers 18 h, de poser son planeur dans le champ, faute de vent. Le monsieur est venu le récupérer hier et l'a remorqué jusqu'à chez lui.

**SAINTE-CÉCILE-LES-VIGNES** ● Un feu de broussailles détruit 5000 m<sup>2</sup> de végétation. Les pompiers de Bollène, Sainte-Cécile-les-Vignes et Sérignan sont intervenus hier peu avant 17h30, route d'Orange à Sainte-Cécile. Un incendie a détruit 5 000 m<sup>2</sup> de végétation, principalement de la luzerne.

**La Romaine**  
Vaison-la-Romaine France

**SAMEDI 23 - DIMANCHE 24 JUIN**  
WEEK-END BIO ATTITUDE

Venez déguster nos produits « bio »

**Offre Exceptionnelle**  
Côtes du Rhône « bio »

5 bouteilles achetées = 1 OFFERTE\*  
2 Ecobags 3 L achetés = 1 carafe OFFERTE

Boutique ouverte 7j/7 de 8h30 à 18h30 - Non Stop  
Ferme dimanche après-midi

Cave La Romaine - le Colombier - 84110 Vaison-La-Romaine  
Tel. 04 90 36 55 90  
cave@cave-la-romaine.com - www.cave-la-romaine.com

**Par ici la sortie...**

**Restaurant Le vieux Colombier**  
Marie et Sylvain Nowak  
Menus à 26 € et 38 €  
Déjeuner à 20 €  
04190 Dabisse les Mées  
Tél : 04.92.34.32.32  
Email : snowak@wanadoo.fr

**Hostellerie Val de Sault Restaurant Regain**  
Cette année Yves GATTECHAUT, chef de cuisine, vous amène dans une promenade de cuisine traditionnelle et de plaisir. Pot au feu d'agneau aux truffes, porc du Ventoux mitonné au romarin, crème de Comté... Les dîners suivent le marché, son inspiration et sa touche personnelle.  
Ancien chemin d'Aurel 84390 Sault  
Tél : 04.90.64.01.41  
Email : enter@valdesault.com

**Brasserie du Lac**  
Espace musette ouvert de 14h30 à 18h30 les mardi, mercredi, vendredi mercredi à partir de 19 h : année 80 avec Pascal MAS jeudi soir dîner dansant orchestre tenue de soirée vendredi et dimanche : déjeuner dansant avec orchestre vendredi soir soirée karaoké  
Brasserie du Lac 04 90 89 95 25

**Club Karayab**  
ouvert vend. sam. et veille de fêtes. à partir de 23h30 lady gratuit avant minuit - entrée 12€ 1 conso le samedi soir buffet créole chaud et froid à volonté 22€ entrée au club comprise anniversaire champagne offert le dimanche soir punch.an.musik.retro zouk resto et tapas créole - entrée gratuite  
Club Karayab 04 90 89 95 25